L'oeuvre du Parti Libéral

DISCOURS PRONONCÉ À QUÉBEC
LE 12 JUIN 1924

PAR

L'HONORABLE M. L.-A. TASCHEREAU

Premier ministre de la province de Québec





L'oeuvre du Parti Libéral

DISCOURS PRONONCÉ À QUÉBEC
LE 12 JUIN 1924

PAR

L'HONORABLE M. L.-A. TASCHEREAU

Premier ministre de la province de Québec



NOTES DE L'ÉDITEUR

Le 12 juin 1924, au-delà de deux mille personnes s'étaient réunies au Château Frontenac, pour rendre hommage au distingué premier ministre de la province de Québec, l'honorable M. L.-A. Taschereau.

Cette remarquable manifestation avait pour objet de témoigner la reconnaissance qu'inspirent à chacun les admirables œuvres accomplies par l'honorable M. Taschereau depuis son accession au poste de premier ministre.

L'assemblée était à tel point représentative que l'honorable M. Taschereau pouvait dire, en remerciant les organisateurs de cette mémorable fête:

"La famille libérale est au complet. Je m'incline ici devant ces vétérans, grognards de la vieille garde, dont les ans ont blanchi les fronts sans calmer l'enthousiasme. Je salue nos compagnons d'armes d'aujourd'hui que la bataille rend heureux et confiants. J'applaudis à cette bouillante jeunesse, la belle jeunesse libérale, dépositaire de tous nos espoirs, gage de nos succès futurs, celle

qui, comme dans la course antique, recueillera de nous, quand nous aurons parcouru notre carrière, le flambeau que nous ont confié nos prédécesseurs."

Et il devait se faire un devoir de signaler également la présence de plusieurs chefs conservateurs d'autrefois, les plus empressés aujourd'hui à lui tendre loyalement la main.

Le discours que prononça l'honorable M. Taschereau en cette circonstance, a toutes les qualités de ceux qui lui ont valu, depuis quatre ans, des commentaires si élogieux à l'étranger comme en notre pays. Plein de faits et d'idées, il revèle nettement la façon généreuse et hardie dont notre premier ministre s'attaque à la solution de tous les problèmes d'ordre politique et social. C'est à la fois une vivante revue du passé, un clair exposé des œuvres réalisées par le gouvernement actuel, une réfutation convaincante des calomnies lancées par les conservateurs, et une invitation réitérée à l'électorat à scruter tous les actes d'une administration qui ne demande qu'à être jugée à son mérite.

Notre population ne saurait mieux se renseigner sur le caractère et sur la politique du gouvernement que dirige l'honorable M. Taschereau qu'en lisant ce discours, où les critiques de l'Opposition sont tout autant mises en lumière que les œuvres dont les libéraux peuvent à si bon droit s'enorgueillir.

DISCOURS DE L'HONORABLE M. L.-A. TASCHEREAU

Pour répondre ainsi qu'il convient à la santé du parti libéral, il me faudra tout d'abord jeter un regard en arrière et voir ce que ce parti a été dans sa jeunesse et dans son adolescence; il me faudra ensuite m'arrêter à ce qu'il accomplit de nos jours; et nous nous demanderons, en dernier lieu, s'il dirige vraiment ses efforts dans la bonne voie.

Trop de gens redoutent le passé. Je ne suis pas de ceux-là. Les libéraux d'aujourd'hui doivent s'inspirer des libéraux d'autrefois, de ceux qui fondèrent notre parti, qui lui donnèrent son orientation, et qui

le conduisirent à la victoire définitive, après un quart de siècle de travail souvent ingrat, parfois décevant, toujours utile.

N'ayons jamais crainte de nous appeler libéraux, et libéraux tout court. Le jour où vous ajouterez quelque chose à ce titre, vous aurez détruit une des plus belles et des plus fortes traditions de notre parti. N'est-ce pas l'unionisme qui a tué le parti conservateur, unionisme auquel Laurier, la plus pure incarnation du libéralisme, a refusé de participer? Notre population est d'ailleurs réfractaire à cette politique de groupes et de classes. Notre mentalité s'en accommode mal. Que reste-t-il aujourd'hui du nationalisme? Quel est le député, à Ottawa ou à Québec, qui se réclame de ce parti? Où sont les candidats soi-disant fermiers des dernières élections fédérales et des élections provinciales de 1923? Le naufrage a été général et, aujourd'hui, le parti libéral provincial se fait gloire de compter dans ses rangs, comme libéraux, tous les cultivateurs élus en février 1923. L'Opposition n'a pu s'en

gagner un seul. Le bon sens populaire, l'esprit normand de nos agriculteurs ont bien vite aperçu la couleur véritable de certaines candidatures conservatrices présentées sous le couvert du prétendu parti fermier.

C'est feu M. Tarte, je crois, qui soutenait que la couleur politique d'un individu n'est en somme qu'un accident de naissance. Peut-être est-ce le cas pour l'individu qui n'a pas encore l'âge de raison, mais M. Tarte a été l'un des premiers à faire mentir son dicton. La province de Québec était jadis une forteresse conservatrice, elle est aujourd'hui le château-fort libéral. Pourquoi ? Est-ce simple accident de naissance ? Croit-on que des milliers de conservateurs, naguère fermement attachés à leur parti, l'ont délaissé par pur caprice ? Il y avait d'autres motifs où l'intérêt personnel n'entrait nullement en cause. Je vois, par exemple, autour de ces tables, de fidèles amis de Montmorency, autrefois conservateurs dirigeants et qui depuis m'ont tendu lo-

yalement la main. La cause de cette évolution dans la pensée et dans les sentiments de notre population provient uniquement de ce que le libéralisme québecois a su répondre, mieux que la politique de ses adversaires, à l'idéal populaire ? Vous chercherez en vain d'autres explications à cette série ininterrompue de victoires libérales remportées depuis vingt-sept ans, dans une province qui fut, pendant longtemps, l'éden du parti conservateur.

PROGRAMME DU PARTI LIBÉRAL

Les vieux libéraux, les apôtres de nos idées et de notre idéal, se sont tracé un programme qu'ils ont réussi, par une lutte incessante, à faire pénétrer dans l'esprit du peuple et à faire accepter de leurs adversaires, tout aussi bien que de leurs partisans.

Dans son inoubliable conférence de 1878, Laurier définissait ainsi le caractère des membres du parti libéral: "C'est une classe "d'hommes exubérants d'espérances, har-"dis dans leurs idées, allant toujours de "l'avant, prompts à discerner les imperfec-

"tions de tout ce qui existe, estimant peu "les risques et les inconvénients qui accom- "pagnent toujours les innovations."

Que pouvait être le programme de tels hommes sinon un programme empreint de courage, d'honnêteté et de généreuses initiatives?

La politique préconisée par nos chefs se résumait à quelques propositions très simples:

1. L'autonomie provinciale la plus complète;
2. Une dépense proportionnée au revenu;
3. L'harmonie entre les races et le respect des croyances religieuses d'autrui;
4. Une vigoureuse politique de progrès dans tous les domaines de l'administration;
5. L'abolition du monopole que certains groupes s'étaient attribué gratuitement de posséder les clefs du royaume des cieux et de scruter les cœurs et les reins, sinon de prononcer l'excommunication.

Le cardinal Taschereau permit au parti libéral de vivre, et le parti libéral a vécu. Il continuera de vivre, en dépit de certains

laïques qui, sous prétexte d'avoir uniquement en vue notre salut éternel, ne veulent nous permettre de sauver notre âme qu'à la condition de passer sous les fourches caudines de leur étroite intolérance.

Tel est donc, en résumé, le programme auquel le parti libéral s'est attaché dans le passé, et qui lui a valu ses succès et ses victoires.

Voyons comment il l'a réalisé, et quelles sont les œuvres de progrès que lui doit notre province.

TÉMOIGNAGE D'UN MINISTRE CONSERVATEUR

Mais auparavant, il convient de nous arrêter à un fait bien significatif. C'est le prestige et le bon renom dont notre province jouit actuellement à l'étranger et dans les autres provinces du Dominion.

Il n'est pas nécessaire d'être bien vieux pour se rappeler l'époque où Québec avait la réputation de tenir la queue de la Confédération. On disait alors partout que notre population était ignorante et ses

méthodes surannées, que ses dirigeants n'entendaient rien aux affaires, que le gouvernement était incapable de toute initiative et que, par suite de notre esprit de routine, nous étions en voie de mourir d'inanition. Aujourd'hui, Québec est tenue en plus haute estime que toutes nos provinces sœurs. C'est, de l'aveu de tous, la province la moins taxée, la plus progressive, la plus attrayante pour les capitaux étrangers, celle qui, pendant la crise d'après-guerre, a le mieux résisté au malaise social et aux difficultés économiques.

Permettez-moi de vous citer un témoignage non suspect, le témoignage de sir James Loughead, ministre conservateur dans le cabinet Meighen. Voici textuellement ce qu'il disait de notre province:

"Dans les questions d'ordre moral, so-"cial ou civil, la législation du Québec est "marquée au coin d'une grande modéra-"tion. Je reconnais très volontiers que, "dans sa législation civile, Québec montre "plus de bon sens que certaines autres pro-"vinces du pays. Les lois morales et

"sociales du Québec dénotent moins d'in-
"tolérance que celles d'autres provinces.
"A mon avis, les placements d'argent et la
"propriété sont mieux protégés dans le
"Québec qu'en toute autre province du
"Canada. Le peuple de Québec a résisté à
"la vague qui pousse notre époque à cher-
"cher dans toute espèce d'élixirs et de
"panacées la guérison de maux imaginaires.
"C'est la seule province traditionaliste que
"je connaisse dans le Dominion du Canada.
"Si j'avais demain à placer de l'argent dans
"une grande entreprise, ou à diriger pour
"d'autres le placement de capitaux, je
"choisirais la province de Québec de préfé-
"rence à toute autre."

Je soumets ces paroles aux dix-neuf broyeurs de noir qui nous affligent de leurs douloureuses et plaintives mélopées, pendant et après chaque session.

QUATRE GRANDS NOMS

Rendons à nos chefs le tribut qui leur est dû. Mercier fut sans contredit celui qui réveilla l'âme libérale, qui montra à quel point elle s'identifie avec le sentiment natio-

nal, et qui ouvrit à notre province des horizons qu'elle ne soupçonnait pas. Il nous apprit à avoir confiance en nous-mêmes; il fit disparaître les préjugés qui nous retardaient; il nous révéla nos chances d'avenir et nous lança vigoureusement de l'avant. Il inaugura une politique tellement supérieure à celle de ses adversaires que, lorsque ceux-ci furent appelés à lui succéder, il leur suffit de cinq ans de pouvoir pour achever de ruiner leur parti.

Le bon et honnête M. Marchand, porté au pouvoir par le reflux de la vague lancée par Mercier, rétablit l'équilibre financier de la province sur des bases telles qu'il n'a pas été rompu depuis. Québec est la seule province à pouvoir se rendre ce témoignage.

Après Marchand vint Parent, l'un des hommes d'affaires les plus avertis qu'ait produits notre race. Ses succès dans l'administration du domaine forestier sont encore présents à la mémoire de tous, et c'est lui qui, le premier, entrevit les avantages qu'offrait pour l'industrie le développement de nos chutes d'eau.

Sir Lomer Gouin lui succéda et, grâce à un effort continu, donna à notre province un essor inouï. Au nom de tous les libéraux réunis ici, qu'il me soit permis d'adresser à notre ancien chef un témoignage de notre inaltérable amitié et de notre admiration. Son administration a été l'âge d'or de la province de Québec. Justement appelé le "père de l'instruction publique", c'est à lui que nous devons les écoles des hautes études, les écoles techniques, et tant d'autres progrès accomplis dans le domaine de l'enseignement.

Nous devons encore à l'administration de sir Lomer notre politique de voirie et des ponts en fer, un octroi de plusieurs millions à la colonisation, notre loi des accidents du travail, notre commission des services publics, un bureau des statistiques, l'école forestière, le chemin de fer du Témiscamingue, notre département des affaires municipales, la protection des municipalités contre l'incendie, les grands barrages du Saint-Maurice et du Saint-François, l'abolition des ponts et des barrières

de péage, l'agrandissement de notre territoire.

Pendant les quinze années que sir Lomer l'a dirigée, Québec a fait l'envie des autres provinces, et jamais homme public n'a recueilli de notre population des marques d'attachement plus enthousiastes et plus éclatantes. Aussi chaque élection fut-elle un triomphe. L'Opposition conservatrice s'émietta graduellement, ses chefs l'abandonnèrent tour à tour pour se retirer dans les sphères sereines de la magistrature et, lorsque sir Lomer se retira en 1920, à la suite d'un dernier écrasement infligé à ses adversaires, il n'y eut qu'une voix pour déplorer le départ de cet homme distingué. Personne ne comprit mieux que nous, ses anciens collègues qui l'avions vu à l'œuvre, la perte que la province et notre parti venaient de faire.

COMMENT SONT RÉSOLUS LES NOUVEAUX PROBLÈMES

Nous touchons maintenant à l'histoire contemporaine. Étant le plus ancien collègue de sir Lomer Gouin, je fus appelé à lui

succéder. J'avais été à bonne école, mais j'eus tôt constaté que les circonstances avaient fait surgir de graves problèmes, qui réclamaient une solution prompte et énergique.

De concert avec les excellents collègues que m'avait laissés mon prédécesseur, et avec ceux qu'il me fut donné de m'adjoindre, tous hommes sincèrement dévoués aux intérêts de notre province, je me suis mis courageusement au travail.

Il y a une chose que nous avons comprise dès le début. Notre province s'est développée, elle s'est instruite, elle a appris à attacher plus d'importance à la conduite des affaires publiques. Dès lors, pour la satisfaire et pour répondre à ses désirs, le gouvernement ne doit pas craindre de s'attaquer hardiment à tous les problèmes qui se posent; il lui faut y trouver une solution et l'appliquer coûte que coûte. Pas de tergiversations, pas de laisser-aller; mais des œuvres.

Ces lourdes responsabilités, le gouvernement ne doit pas hésiter à les prendre en

face d'une critique toujours hostile et assez souvent malhonnête. Au besoin, cette critique vous prêtera des sentiments qui ne sont pas les vôtres. Elle aura même recours à la calomnie, cette insidieuse calomnie qui a pénétré partout avant que la réputation ait songé à se défendre. Mais, même dans ces conditions, nous étions prêts à remplir tous les devoirs qui nous incombaient et mes collègues et moi avons pris pour devise: *courage, progrès et honnêteté.*

Voyons si nous avons été fidèles à cette devise.

LA RÉGIE DES ALCOOLS

Au début de notre administration, un problème épineux et angoissant préoccupait tout le continent: la question de l'alcool, des vins et de la bière. Une vague de prohibition avait tout balayé devant elle. Notre esprit français, le *fair play* de beaucoup de nos concitoyens anglais, et un sentiment de liberté inné chez nous tous, s'y opposaient.

La vague déferla sur Québec pour s'y briser. Toutefois, il fallait trouver une solution au problème. Nous avons adopté celle qui nous permet de faire revivre sur notre continent les saines traditions françaises, d'allier à notre entrain naturel le bon vin qui réjouit le cœur de l'homme, et de pratiquer au grand jour une vertu que d'ardents adversaires de notre nouvelle loi transforment en vice, dès qu'ils ont pu fermer leur porte et souffler la bougie.

On a reconnu qu'il fallait du courage pour inscrire cette loi dans nos statuts. Peut-être en fallait-il encore plus qu'on ne le pense. Des menaces nous sont venues de tous côtés. Nous y avons répondu en attachant le sort du gouvernement à notre loi. Les prophètes de malheur n'ont alors pas manqué. Mais nous avons tenu bon, et le résultat a dépassé toutes nos espérances.

RÉSULTAT FINANCIER

La loi des liqueurs est maintenant en vigueur depuis trois ans. Elle a versé dans le trésor provincial au-delà de douze mil-

lions. Ce magnifique bilan nous a permis de traverser victorieusement la crise d'après-guerre, non pas en diminuant nos octrois publics, mais en les augmentant notablement et en accumulant des surplus annuels sans précédent dans l'administration de notre province. Pendant ce temps, toutes les autres provinces de la Confédération étaient aux prises avec des déficits et des embarras financiers.

EMPLOI DES REVENUS

C'est ainsi que, grâce à la régie des alcools, nous avons pu donner trois millions à nos universités, et deux cent mille dollars à nos collèges classiques à titre d'octroi annuel, multiplier par vingt les subventions que nos adversaires accordaient à l'agriculture et à la colonisation, porter entièrement à la charge de l'état l'entretien des grandes routes, hâter nos travaux de voirie, élever le budget de l'instruction publique à près de trois millions, construire des barrages, accorder à nos colons des primes de défrichement, aider nos pêcheurs, lutter vi-

goureusement contre le cancer, la tuberculose et les maladies vénériennes, créer des écoles des beaux-arts, envoyer nos jeunes gens étudier en Europe, encourager la littérature et, enfin, diminuer considérablement certains impôts.

RÉSULTAT MORAL

Mais le résultat financier serait une quantité négligeable si le côté moral du problème n'avait également été résolu. Depuis la mise en vigueur de notre loi, l'ivrognerie a diminué de cinquante pour cent dans notre province. Notre population abandonne graduellement les alcools forts pour le vin. Dans le seul district de Québec nous avons vendu, l'an dernier, trois fois plus de vin que l'année précédente, et les ventes d'alcool ont diminué en proportion.

Si notre système est mauvais, comme le prétendent certains prohibitionnistes endurcis, pourquoi trois provinces canadiennes viennent-elles d'abandonner leur régime sec pour adopter le nôtre ? Pourquoi les puritains de l'Ontario sont-ils eux-mêmes tentés

de nous imiter? Pourquoi les meilleurs économistes des États-Unis proclament-ils la faillite de leur système et parlent-ils constamment du *Sane Quebec*? Pourquoi les municipalités soumises au "Scott Act" décident-elles, l'une après l'autre, par le vote libre de leurs contribuables, d'adopter de préférence notre loi? Pourquoi tous reconnaissent-ils que nous avons trouvé le meilleur moyen de n'avoir sur le marché que des vins purs et des liqueurs non frelatées? Et, à ce sujet, est-il témoignage plus éloquent que celui de Son Eminence le cardinal Bégin et de plusieurs autres évêques ordonnant à leur clergé de se pourvoir de leur vin de messe aux seuls magasins de l'état?

Il arrive encore parfois que des abus se produisent. Tant que l'humaine nature sera notre partage, il se commettra des abus. Mais se comparent-ils à ceux du passé?

QUE VEUT L'OPPOSITION?

Nos adversaires nous critiquent: il serait étonnant qu'il en fût autrement! Mais demandez-leur ce qu'ils veulent, et vous

constaterez qu'ils ne le savent pas eux-mêmes.

Est-ce la prohibition ? Mais la prohibition a partout fait faillite et notre population n'y croit pas. Souhaitent-ils revenir à l'ancien régime ? Ils n'ont pas même le courage de le dire, et ils auraient encore moins le courage de le faire. Quoi, ces champions de toutes les vertus songeraient-ils à faire revivre les débits d'alcool à tous les coins de rues, à empoisonner notre population avec des boissons frelatées, à jeter des millions dans les poches de quelques favoris au lieu de les verser à l'état, qui les remet aussitôt au peuple pour ses écoles, ses chemins et ses hôpitaux.

J'entends une voix tonitruante et bien connue me crier: votre régime en est un de faveur pour les villes, et d'injustice pour les campagnes. Mon ami, le Chef de l'Opposition, oublie-t-il qu'aux élections de 1923, alors que notre régime était soumis au peuple, nous avons été battus dans plusieurs villes—privilégiées, comme il dit,—tandis que nous remportions haut la main tous les

comtés ruraux. Croit-on que nos bons habitants n'auraient pas protesté, si nous les avions traités avec tant d'injustice? Tous les reproches de l'Opposition sont à peu près aussi fondés que celui-là.

La loi des liqueurs a maintenant subi l'épreuve du temps. Elle a été un succès inespéré, et j'en rends publiquement hommage au personnel de la Commission, dont la tâche était entourée de mille obstacles. Sans doute, ainsi qu'il en va de toute législation humaine, notre loi des liqueurs est perfectible. Au besoin nous saurons l'améliorer.

Mais avons-nous vraiment eu tort d'attacher le sort du gouvernement à cette législation? Je vous laisse le soin de répondre.

LOI DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

L'assistance publique est un autre problème que nous avons eu à résoudre.

Depuis longtemps, nos hôpitaux et nos institutions de charité criaient famine, et il en était plus d'une qui menaçaient de fermer leurs portes.

Avec le dévouement et la charité qui les caractérisent, nos religieuses pleuraient en silence de ne pouvoir, faute de ressources, donner aux vieillards, aux enfants et aux malades, les soins voulus. De tous côtés, les mains se tendaient vers nous.

La province versait alors, comme assistance publique, une somme annuelle d'environ soixante-quinze mille dollars, répartie entre des centaines d'institutions. Pour secourir convenablement les pauvres et les miséreux, il devenait nécessaire de multiplier plusieurs fois ce montant. Mais nous ne voulions diminuer en rien nos octrois à l'agriculture, à la colonisation, à l'instruction publique, à la classe ouvrière.

Nous avons pensé que ceux qui s'amusent doivent faire leur part pour ceux qui souffrent. Et ce principe a servi de base à notre nouvelle loi. La législature a créé le "sou du pauvre", qui est prélevé aux champs de courses, aux théâtres et aux salles de concert, et dont le produit va en entier aux institutions soumises à l'assistance publique.

TROIS MILLIONS EN TROIS ANS

Le 1er septembre prochain, notre loi aura été en vigueur depuis trois ans. Nous aurons alors donné à nos hôpitaux environ trois millions. Sous l'ancien régime, ils auraient reçu, durant la même période de temps, deux cent vingt-cinq mille dollars. Tour à tour Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et presque toutes les villes de la province se sont soumises à cette loi. 174 institutions en bénéficient aujourd'hui.

Demandez aux religieuses de la Crèche Saint-Vincent-de-Paul et aux religieuses du Sacré-Cœur, à Québec, comment nous les avons sauvées de la ruine. Les premières ont reçu $52,018; celles du Sacré-Cœur, $45,741. Grâce à l'assistance publique, l'hôpital Laval, à Québec, a doublé sa capacité. Il a reçu de l'assistance publique $196,210. L'Hôtel-Dieu du Saint-Sacrement s'est assuré $200,000.

Sortons de Québec et allons dans les villes sœurs. De grands hôpitaux, que

vous connaissez tous, ont touché des montants qu'il suffit d'énumérer pour comprendre tout le bien qu'a fait notre loi.

A Montréal:

L'hôpital Notre-Dame, $200,000;
L'hôpital du Sacré-Cœur, $150,000;
L'Hôtel-Dieu Saint-Joseph, $107,000;
L'hôpital Sainte-Justine, $102,283;
Montreal General Hospital, $150,000;
Royal Victoria Hospital, $94,000;
Children's Memorial Hospital, $68,000;
Mount Sinaï Hospital, $36,000.

A Sherbrooke:

L'hospice du Sacré-Cœur $40,000;
Sherbrooke Hospital $20,000;
L'hôpital Saint-Vincent-de-Paul qui, avec l'autorisation de Sa Grandeur Monseigneur LaRocque, vient de se soumettre à la Loi de l'assistance publique, $150,000.

Ce n'est là qu'une partie des subventions. Si nous en faisons l'addition, nous constatons, comme je le disais tantôt, que grâce à notre loi l'État aura versé aux malades et aux miséreux, en septembre prochain, un total de $3,000,000.

Nous sommes fiers de cette œuvre, qui est bien nôtre. Et le parti conservateur joue un triste rôle en cherchant à dénaturer le caractère d'une loi qui n'a d'autre objet que de secourir les indigents, et de faire vivre, dans toute leur indépendance d'action et d'administration, des institutions dont le concours est trop précieux au gouvernement pour qu'il songe à y pratiquer la moindre ingérence.

LA BANQUE NATIONALE

Dans un domaine différent, nous avons, au cours de la dernière session, engagé le gouvernement dans un autre œuvre de secours et d'assistance.

Une de nos plus vieilles institutions, la Banque Nationale, victime de circonstances malheureuses, était au bord de l'abîme. Ses 250,000 déposants et 2,300 actionnaires, presque tous des nôtres, étaient menacés de perdre près de $50,000,000, et cette perte n'eût été rien en comparaison de la perturbation désastreuse qu'eût entraînée dans no-

tre commerce et notre industrie la faillite d'une telle banque.

Pendant que le gouvernement d'Ontario laissait sombrer la *Home Bank*, la Législature de Québec, à laquelle on reproche en certains milieux de manquer de vision et du sens des affaires, a sauvé la Banque Nationale en la fusionnant avec la Banque d'Hochelaga.

Notre intervention a été courageuse, quelques-uns diront téméraire. L'état prospère de nos finances nous a permis de prêter notre crédit jusqu'à concurrence de $15,000,000, à la nouvelle institution, qui du coup est devenue une des plus solides du Dominion. L'opération s'est effectuée sans perte et sans commotion. Beaucoup ne sauront jamais tout le bien que nous leur avons fait.

A la suite de cette législation, le gouvernement a reçu des lettres de reconnaissance, émues et touchantes, de gens humbles et sans fortune. De grosses institutions ont gardé un religieux silence. Mais passons. La reconnaissance humaine n'est pas l'hôte

de tous les foyers, foyers de science ou autres. Elle est souvent l'apanage du pauvre.

AIDE AUX MUNICIPALITÉS

Notre coopération ne s'est pas bornée à ces œuvres.

Nous venons de mettre à la disposition des municipalités, des comptables experts pour les aider dans leur comptabilité, et leur éviter à la fois des procès et des vérifications coûteuses. Le gouvernement se charge entièrement des salaires et des frais de voyage de ces comptables. Il n'est nullement question d'empiéter sur l'autonomie municipale, mais simplement de fournir aux municipalités un rouage précieux qui ne peut qu'ajouter à leur crédit et à leur bonne administration. Les demandes nombreuses que déjà nous adressent tous les jours des corps municipaux, démontrent à quel point cette législation est appréciée et comment elle répond à un besoin pressant.

PROTECTION DE L'ÉPARGNE POPULAIRE

Nous avons, par ailleurs, édicté des lois sévères pour empêcher la vente de valeurs fictives. Nous voulons protéger l'épargne populaire contre les entreprises hasardeuses et malhonnêtes.

Nous avons pris des mesures également énergiques pour mettre fin au commerce des narcotiques et des prétendus vins médicamentés, ces vins qui renferment pour la plupart des alcools frelatés et qui ne peuvent servir qu'à empoisonner notre population.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE

En suivant le gouvernement dans toutes les bonnes voies où il s'est engagé, que dirai-je maintenant de notre voirie ?

Elle comprend aujourd'hui 5,000 milles d'excellents chemins dont la province a subventionné la construction.

Nous y avons consacré $53,500,000.

L'entretien de seize mille milles de ces chemins a été entièrement porté à la charge

du gouvernement, et les cultivateurs sont soulagés d'autant. Il se peut que des ingénieurs, qui n'avaient pas toute l'expérience voulue, aient commis des erreurs au début. Mais je puis donner à nos municipalités l'assurance que tous les capitaux engagés dans la voirie leur profiteront et que le gouvernement verra, avec le concours des intéressés, à ce que nos chemins soient maintenus en bon état.

COURAGE, PROGRÈS ET HONNÊTETÉ

J'ai dit, il y a quelques instants, que nous avions pris pour devise: *courage, progrès et honnêteté.* Les initiatives que je viens d'énumérer démontrent clairement que nous n'avons manqué ni de courage ni de fermeté, et que nous ne redoutons pas les innovations nécessaires.

Mais avons-nous administré honnêtement ?

Plus de $50,000,000 ont été employés à des travaux de voirie. Si nous calculons, d'autre part, les montants qui ont été reçus

et payés, depuis trois ans, dans notre commerce des liqueurs, nous arrivons à un montant annuel de $40,000,000, soit $120,000,-000 en trois ans.

Or, j'invite nos adversaires si inquisiteurs, si friands de scandales, à tourner leurs lanternes sur toutes nos opérations dans ces deux domaines, et à y découvrir un seul acte de malhonnêteté.

Dans une province voisine, des ministres sont actuellement traduits devant les tribunaux correctionnels sous l'accusation de fraudes. J'espère pour eux, et pour le bon renom du peuple canadien, qu'ils ne sont pas coupables. Voici, par contre, vingt-sept ans que les hommes de notre parti gouvernent la province, et l'Opposition, pendant tout ce temps, s'est employée activement à scruter notre vie publique et nos actes administratifs. Or, je les défie d'y trouver quoi que ce soit qui nous empêche de marcher la tête haute et de laisser à nos enfants un nom honorable.

Cette scrupuleuse honnêteté est une des principales causes de la prospérité de notre

administration, des succès qui ont couronné nos efforts, et de la confiance que n'a cessé de nous accorder notre population ?

Nous ne serions pas des hommes si nous n'avions pas commis parfois des erreurs de jugement. Nous en commettrons probablement encore d'autres. Mais au moins pouvons-nous nous rendre le témoignage que notre bonne volonté, notre droiture et notre désintéressement n'ont jamais été pris en défaut. L'Opposition nous guette avec trop d'acharnement pour que le moindre faiblesse lui eût échappé.

PAS UN SEUL CULTIVATEUR DANS L'OPPOSITION

Arrêtons-nous un instant à cette Opposition.

Aux dernières élections, elle a triplé en nombre. Elle compte aujourd'hui 19 membres dans une Chambre de 85 députés. Elle ne comprend pas un seul cultivateur. En revanche, elle a dans son sein quatre médecins, un dentiste et cinq avocats.

C'est ce qui vous explique que l'Opposition a cessé depuis de crier sur les toits que nous sommes un gouvernement de professionnels et d'avocats. Nous aurons l'occasion de noter d'autres inconséquences.

QU'ONT FAIT LES CONSERVATEURS POUR MONTRÉAL

Montréal a manqué de fidélité, j'allais dire de reconnaissance, et a passé dans le camp ennemi. C'est une conversion subite et assez étrange, surtout si l'on considère que par suite de circonstances singulières, les ouvriers de la métropole ont voté contre les représentants de leur classe, en faveur de professionnels. Mais je m'incline devant ce verdict...... en attendant qu'il nous soit donné d'en appeler!

La députation conservatrice de Montréal a maintenant fait une session. J'invite ses partisans, et les libéraux qui ont laissé surprendre leur bonne foi, à analyser les travaux de cette députation.

Que sont devenues les promesses électorales de janvier 1923? Avait-on assez parlé

de l'autonomie de Montréal. Qu'a fait, sous ce rapport, la députation conservatrice, au cours de la dernière session? Rien. Bien plus, c'est nous qui avons défendu et protégé cette autonomie.

Quelles réformes les conservateurs ont-ils préconisées en Chambre pour aider Montréal? Je les mets au défi d'en signaler une seule.

Citoyens de Montréal qui avez cru aux violentes dénonciations de nos adversaires, dites-nous donc ce qu'ils ont fait pour vous. Ouvrez les procès-verbaux de la dernière session, et cherchez-y un seul projet de loi présenté par l'un de ces messieurs en faveur de votre ville.

Par contre, le gouvernement ne vous a tenu aucune rancune. Pendant que vous lui retiriez votre confiance, il a mis des millions dans les chemins qui convergent vers votre ville, de façon à alimenter votre commerce et à vous amener des touristes. Il a construit les ponts de Vaudreuil que vous réclamiez depuis cinquante ans. Il vous a donné un nouveau palais de justice, une

superbe école des beaux-arts, un institut de radium, et il a richement doté vos hôpitaux.

Je crois connaître la population de Montréal. Elle est libérale de cœur et d'âme. Mais elle s'est laissée égarer par une campagne de diffamation, souverainement malhonnête. Je sais qu'elle se ressaisira, et que bientôt elle nous rendra pleinement la sympathie et la confiance qu'elle ne nous a pas ménagées dans le passé.

DIMINUTION D'IMPÔTS

Il n'est peut être pas hors de propos de répondre ici à une accusation qu'essaient de lancer nos adversaires, les derniers pourtant qui devraient se risquer sur un pareil terrain. Vous avez augmenté les taxes, clament-ils d'un commun accord.

Ma réponse est bien simple: Nous les avons diminuées, et je le prouve.

Le raisonnement de ces messieurs est renversant. Les droits sur les successions, expliquent-ils, rapportaient autrefois un

million; ils rapportent aujourd'hui trois millions; donc les libéraux les ont augmentés de trois cent pour cent. Ils se gardent bien d'ajouter que les successions sont maintenant trois fois plus considérables que jadis, et que tout le secret de l'augmentation du revenu est là. Mais il ne faut pas l'avouer, cela nuirait à la bonne cause! Ils argumentent de la même manière pour toutes nos autres sources de revenu.

J'ai déclaré que nous avions diminué les taxes. Nous sommes la seule province du Dominion en état de le proclamer.

N'est-ce pas diminuer les taxes et soulager le contribuable que d'abaisser les droits de coupe sur le bois comme nous l'avons fait pendant deux ans? Et que dire d'une réduction des droits sur l'amiante de cinquante pour cent, de l'abolition de la royauté sur le poisson, d'une réduction de moitié des droits de succession sur les legs aux hôpitaux, de l'abrogation des droits imposés aux beurreries et fromageries pour fins d'inspection, d'une réduction également de cinquante pour cent du coût des licences de petites automobiles, de

l'abandon complet aux municipalités des revenus prélevés sur les camions circulant dans les limites de ces municipalités.

J'irai plus loin. Comment appeler autrement qu'une exemption de taxe la mesure qui porte le coût de l'entretien des grandes routes entièrement à la charge du gouvernement et qui libère de cette obligation tous nos cultivateurs. Cela représente un déboursé de deux millions par année.

En 1897, alors que les conservateurs étaient au pouvoir, il se dépensait $18.70 comparativement à ces deux millions. Quelle munificence! Et ils s'imaginent que le peuple va leur permettre de faire revivre leur politique de recul!

LA PROVINCE LA MOINS TAXÉE

N'est-ce pas grâce à notre administration financière prudente et sage, que Québec est la province la moins taxée de toutes les provinces du Dominion, et dont la dette, per capita, est la moins élevée?

Nos adversaires font mine de pleurer sur le sort de nos municipalités qu'ils disent être écrasées d'impôts. La réponse

à ces diatribes se trouve dans le dernier bulletin du "*Citizen's Research Institute of Canada*", une publication anglaise, indépendante de tout gouvernement.

Ce bulletin donne des chiffres très intéressants.

On y voit que, dans les principales villes du Canada, la taxe perçue *per capita* est comme suit:

Vancouver	143.00
Edmonton	54.00
Calgary	56.00
Régina	55.00
Winnipeg	51.00
Toronto	49.00
Ottawa	35.00
London	41.00
Montréal	26.00
Québec	20.00

Je ne puis rien ajouter à l'éloquence de ces chiffres. Mais je m'explique difficilement à quel sentiment obéissent les détracteurs systématiques de leur province. Si c'est là du patriotisme et de l'esprit public, je ne comprends plus rien à la valeur des mots.

UN MOT AUX PUSILLANIMES

Nous traversons une époque difficile. L'Europe est encore toute bouleversée, le marché américain nous est fermé, de mauvaises récoltes ont créé du malaise dans nos campagnes. Mais c'est manquer de fidélité à notre patrie que de broyer du noir et de prêcher le défaitisme. Trop de gens de nos jours, pris de panique et de pessimisme, jettent le cri d'alarme, crient à la ruine, et détruisent précisément notre meilleur facteur de succès et de relèvement, la confiance en nous-mêmes, en nos merveilleuses ressources naturelles, en l'esprit d'ordre et de travail de notre population.

Ces jours derniers, nous avions peut-être l'écho des cris de pusillanimes lancés ici quand, en plein parlement anglais, on conseillait aux gens de là-bas de ne pas émigrer au Canada, parce que notre pays était menacé de ruine. Je range, sans hésitation, beaucoup de nos adversaires parmi les détracteurs de leur pays et de leur province. Ceux-là font une besogne anti-nationale et anti-canadienne.

Pour nous, fidèles au programme que nous nous sommes tracé, nous marcherons courageusement de l'avant. Nous donnerons de l'essor à nos industries, et nous développerons nos ressources naturelles en poursuivant les grands travaux que nous avons entrepris, entre autres ceux du Lac Saint-Jean, où quinze cents hommes sont à ériger, au coût de vingt millions, le plus grand barrage du monde, un barrage qui nous vaudra un million de chevaux-vapeur. Nous inviterons les capitaux étrangers à venir collaborer avec nous pour créer des centres industriels, où nos cultivateurs trouveront des marchés faciles et remunérateurs. Nous instruirons nos gens et leur ouvrirons des carrières.

Mais pour cela, nous demandons à notre population de nous continuer sa confiance du passé, sa confiance dans toutes les sphères.

On a tenté de nous l'enlever dans un des domaines qui nous est particulièrement cher, qui fait partie de nos foyers, qui nous tient en contact intime avec nos concitoyens, qui touche à nos cœurs et à nos âmes,

le domaine religieux. On cherche encore à soulever contre le parti libéral le vieux cri d'autrefois, et on va jusqu'à nous accuser de verser dans l'anticléricalisne.

UNE PROFESSION DE FOI

Si les conservateurs veulent nous acculer à une profession de foi, ils vont constater que nous ne craignons pas de nous comparer à eux sur n'importe quel terrain.

Ce que je dirai ce soir, m'est inspiré par un sentiment sincère et profond. La province de Québec est libérale à une immense majorité; elle est aussi le pays le plus catholique du monde. Son libéralisme et son catholicisme ont fait jusqu'ici bon ménage, et ont clairement démontré qu'ils ne sont nullement réfractaires l'un à l'autre. Parlant au nom de mes collègues et au nom des députés catholiques de la Législature, je puis proclamer hautement notre soumission au Saint-Siège, notre acceptation sans restriction de ses enseignements, notre foi aux dogmes catholiques. Mais nous ne serions ni de vrais libéraux, c'est-à-dire des hommes professant des idées généreuses

et progressives, ni de vrais catholiques, c'est-à-dire des hommes refusant de faire appel aux passions et aux préjugés,si nous permettions à des adversaires de transporter la religion dans le domaine de la politique, et de s'en faire un instrument pour nous détruire dans l'esprit de notre population.

CE QUE LE PARTI LIBÉRAL A FAIT POUR LE CATHOLICISME

Comparons, si l'on veut, le bilan du parti libéral avec celui du parti conservateur au point de vue religieux.

Quel est celui qui a restitué aux jésuites les biens qu'on leur avait enlevés ? Mercier.

Quel est celui qui a confié le poste de sous-ministre à un prêtre, le curé Labelle, pour diriger la colonisation en notre province ? Mercier.

Quel est celui qui, au congrès eucharistique de Montréal, a hautement proclamé la foi de sa province et de ses gouvernants libéraux ? Sir Lomer Gouin.

Quel est celui qui a donné à l'Université de Montréal un octroi de $1,000,000, qui a

multiplié les écoles normales dans notre province, qui a résisté avec courage et succès au mouvement visant à abolir le conseil de l'instruction publique, et qui a refusé d'édicter l'instruction obligatoire et l'uniformité des livres ? Sir Lomer Gouin.

Quel est le parti politique qui a donné un million à l'Université Laval, $50,000 au collège Sainte-Anne, $200,000 annuellement et à perpétuité à nos collèges catholiques de la province ? Le parti libéral.

Quel est le parti politique qui a largement aidé plusieurs de nos jeunes ecclésiastiques à aller compléter leurs études en Europe ? Le parti libéral.

Quel est le parti politique qui a sauvé nos hôpitaux de la faillite et qui a affilié toutes nos écoles gouvernementales à nos universités catholiques ? Encore le parti libéral.

Quel est le parti politique qui, le premier, a reconnu les unions nationales catholiques en déléguant un de ses membres pour les représenter au Congrès ouvrier de Genève ? Toujours le parti libéral.

Où sont les œuvres des conservateurs dans ce champ d'action? Je les cherche en vain. Ils n'ont à offrir que des déclarations creuses et platoniques; nous avons réalisé des œuvres. Vous voyez encore là toute la différence qui existe entre les deux partis.

Nous voulons donner à notre clergé notre collaboration la plus étroite. Mais jamais nous n'abdiquerons notre dignité d'hommes pour reconnaître comme détenteurs infaillibles de la vérité des laïques qui ne valent pas mieux que nous, ni pour accepter d'eux des directions dans un domaine où les plus hautes autorités de notre église enseignent que les opinions sont libres.

J'aurais maintenant à cœur d'adresser un mot à nos colons, à nos cultivateurs, et à nos ouvriers auxquels nous venons de donner, dans notre cabinet, un représentant si bien qualifié. Je laisse cette tâche agréable à ceux de mes collègues qui parleront après moi.

UN MOT A LA JEUNESSE LIBÉRALE

Mes dernières paroles seront pour la jeunesse libérale.

Dans notre course rapide vers l'au-delà, mes collègues et moi—je parle pour les plus vieux!—n'en sommes plus aux premières étapes. Bientôt les jeunes seront appelés à nous remplacer. Dans la vie publique, il leur sera donné de goûter parfois des satisfactions, celles que procure l'amitié des compagnons de route, mais les obstacles qu'ils rencontreront feront souvent chanceler leur courage. Il incombe cependant à chacun de servir son pays, et il ne faut pas laisser la chose publique aux mains de ceux qui sont le moins capables de sacrifices et de désintéressement.

Je dirai à nos jeunes: inspirez-vous des traditions du passé pour éclairer votre route. Etudiez la politique; elle n'est pas toute mauvaise comme des esprits chagrins le prétendent. Etudiez aussi les problèmes de la vie canadienne que demain vous serez appelés à affronter et à résoudre. Apprenez à assumer vos responsabilités; elles sont souvent lourdes, et vous découvrirez trop tôt combien ce philosophe avait raison qui disait que, après ceux

qui occupent les premières places, les hommes les plus malheureux sont ceux qui les envient. Le mot est ancien, mais le temps ne lui a rien enlevé de sa justesse. Nous avons de ces malheureux parmi nous.

Rappelez-vous enfin que le rôle que nous sommes appelés à jouer sur ce continent nous a été clairement indiqué par nos pères. Ils ont vaincu trop de difficultés pour que nous ne soyons pas conscients de la mission qu'ils nous ont léguée. Les hommes d'aujourd'hui essaient de l'accomplir de leur mieux. Aux jeunes qui prendront demain notre place de continuer et de perpétuer cette œuvre. Ils ne pourront mieux l'accomplir qu'en restant fidèles au libéralisme, dans sa véritable acception, tel que l'entend et le pratique notre population.

INDEX

PAGES